



Bulletin d'affiliations Année Scolaire 2018 - 2019

 Référence coopérative scolaire OCCE :

Renseignements sur l'établissement :

- Ecole maternelle
 Ecole élémentaire
 Ecole primaire
 SEGPA
 Collège
 IME

 Adresse complète :

.....

.....

.....

.....

 ☎ Courriel :

◆ Nombre de classe(s) de l'école : _____ ◆ Nombre d'élèves dans l'école : _____

◆ Nom du directeur ou du chef d'établissement : _____

Renseignements sur la coopérative scolaire ou le foyer :

◆ Nombre de classe(s) adhérentes : _____

◆ Nom, Prénom du mandataire : _____

 ◆ Courriel professionnel du mandataire (*s'il n'est pas le directeur de l'école*) : _____

Chaque signataire ci-dessous reconnaît avoir lu et s'engage à respecter le règlement intérieur.

! La liste des adhérents adultes est nominative, elle est à communiquer à l'OCCE en inscrivant ci-dessous ou sur papier libre le nom de tous les adultes (ATSEM, EVS, etc...)

Cette feuille est à dupliquer si l'école a plus de 11 classes.

Classe	Niveau de la classe	Nom de l'enseignant	Signature de l'enseignant	Nombre d'élèves	E-mail personnel (afin d'être abonné à notre liste de diffusion)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					

Attention, le nombre d'élèves déclaré doit correspondre au nombre d'élèves inscrits dans la classe car tous sont concernés par les activités et l'assurance de la coopérative, même si certains n'ont pas versé de "participation financière" en début d'année (cf. circulaire du 23 juillet 2008 "coopérative scolaire")



ASSURANCES : Les responsabilités civile et pénale de l'AD OCCE et de son Président sont engagées dès lors qu'une action est entreprise par les adhérents à l'OCCE. Les activités menées par les coopératives (voyage, séjour, activités sportives, ...) rendent obligatoire la souscription d'un contrat par l'AD OCCE pour la totalité de ses adhérents.

Adhérents (élèves et adultes) OCCE = Adhérents assurance MAE/MAIF - OCCE

Cette formule est obligatoire,

elle se substitue à toute autre forme de contrat d'assurance de la coopérative.

Toute déclaration de sinistre sera à envoyer à l'AD OCCE qui fera suivre à l'assureur.

COOPERATEURS	NOMBRE	TARIF	TOTAL
Adultes (enseignants, ATSEM, AVS, etc....)		1,77 €	
Elèves		1,77 €	
Total adhérents adultes + élèves		Total adhésions	
Assurances obligatoires Pour la totalité des coopérateurs, total adultes + élèves adultes		0,25 €	
Assurances facultatives des biens > à 2000€	Montant des biens assurés <input type="text"/> - 2000 € = <input type="text"/> x 0,00688 =		
	Total assurances		
Abonnement revue A&E avec accès internet (à ventiler dans le compte 61810008 : charges activités éducatives)	1	9 €	9€
	Total adhésions + total assurances + A&E		

Souhaitez-vous recevoir les cartes membres ? oui non

J'autorise l'OCCE du Cher à prélever sur le compte de la coopérative, en règlement de l'adhésion, la somme de _____ € (en chiffres),
 _____ euros (en lettres).

Règlement par chèque.

Je déclare avoir pris connaissance des engagements du mandataire et du règlement type de la coopérative scolaire affiliée à l'OCCE.

Voir la rubrique LE COIN DU MANDATAIRE sur le site internet de l'OCCE DU Cher : www.occe.coop/ad18 qui est régulièrement actualisée et complétée.

Je déclare sur l'honneur que la totalité des effectifs de l'école (ou de la classe, en cas d'adhésion d'une seule classe) ont été déclarés ci-dessus.

Date :

Signature du mandataire :